

en 1926, de 5.63; en 1927, de 5.71; en 1928, de 6.29. Lorsque survinrent les circonstances adverses, en 1931, elle baissa à 3.52; en 1932, à 2.79; en 1933, à 2.06. Puis elle recommença de s'améliorer. En 1939-1940, elles étaient de 5.9, et pendant la dernière année financière, elle monta à 7.59. Je mentionne ces chiffres, monsieur le président, parce qu'ils me semblent avoir une portée considérable sur toute l'armature financière d'une entreprise de ce genre. Il est vrai que pendant les années exceptionnellement bonnes lorsque les prix sont favorables et que la production est abondante, ces hommes, en général, ont peu de difficulté à payer 7 p. 100, principal et intérêts, sur une dette assez considérable; mais sur une longue période, eu égard aux variations dans la production et dans les prix, je vous donne simplement ce renseignement pour montrer que pendant une longue période il ne s'est rien accompli en vertu du dernier projet, en fait de recouvrements annuels, pour soutenir l'armature financière établie au début. Ce sont là des chiffres que le sous-comité d'établissement agricole se croit tenu d'étudier. En effet, si c'est là le tableau pour une période de 21 ou 22 ans, jusqu'à la réduction de la dette aux niveaux que j'ai mentionnés tantôt, alors que les colons ont un droit résiduel de 65.30 et même 16 p. 100, c'est seulement quand vous arrivez à ces niveaux que vous commencez à recouvrer la somme qui cadre un peu avec une administration pratique. Aussi nous en concluons qu'il n'est pas sage de s'embarquer dans une nouvelle aventure de colonisation visant à placer le soldat sous un fardeau de dettes dont le danger est démontré par l'expérience de la dernière entreprise et par les indices établis dans les administrations d'affaires d'un genre ou d'un autre, pour traiter de crédits agricoles dans notre pays et ailleurs. Cela nous met en présence d'un des plus graves problèmes dans l'étude d'un projet d'avenir pour la fin de la guerre.

Je voudrais aussi dire un mot des critiques, qu'on entend parfois, sur l'acceptation de certains anciens combattants de la dernière guerre comme soldats-colons, par des fonctionnaires désignés pour s'occuper de leur établissement. Je ne veux certes, pas dire qu'il ne s'est pas commis d'erreurs; mais l'examen des dossiers révèle que la liste des fonctionnaires chargés de ces établissements il y a vingt ans est assez impressionnante. Il en est question dans le rapport annuel de l'établissement des soldats, daté du 31 mars 1921, et il comprend les noms d'au moins soixante-dix hommes qui étaient des autorités dans le domaine des prêts et des terres et qui formaient partie des comités consultatifs de l'établissement agricole, puis vingt-sept dirigeants de l'industrie agricole du Dominion qui travaillèrent dans le comité de la classification à juger de la capacité et de l'adaptabilité des anciens soldats qui demandaient ce genre d'établissement. Le fait que sur 72,000 demandants et plus on n'en accepta qu'un peu plus de 25,000 indique que le triage était à peu près aussi rigoureux qu'il pouvait raisonnablement l'être. Ainsi, nous en concluons que s'il s'est inévitablement produit des erreurs ici et là, il ne serait pas juste de présumer que le travail s'est fait négligemment ou par des gens irresponsables ou sans expérience dans le domaine des terres et des prêts, ou sans expérience en agriculture, car cela n'est pas conforme aux faits.

Je n'ai pas grand'chose à ajouter, monsieur le président, quant à l'historique général de l'ancien projet, sauf à répéter que ces chiffres que j'ai cités pourraient servir de guide dans l'examen d'un nouveau projet d'établissement agricole après la guerre actuelle.

Dans son exposé, ce matin, M. Woods a parlé d'un rapport déposé il y a quelque temps et contenant les procès-verbaux du sous-comité de l'établissement agricole jusqu'à une certaine date. Le Comité a toutefois besoin de savoir les considérations générales qui ont été adoptées par le sous-comité à sa dernière réunion pour que vous puissiez comprendre notre manière d'interpréter la question.